



# Ville de Châtelet



## Bulletin Communal

[www.chatelet.be](http://www.chatelet.be)

Décembre 2019



## Deux nouveaux Citoyens d'Honneur Joël Robert, la légende du motocross, et Roseline Gilles-Renier, renommée pour ses Lettres

▷ Page 15

▷ Page 7  
19e Salon des Artisans  
d'Art en février



▷ page 10  
10.000 crocus en  
fleur à Châtelet



▷ page 12  
Repair Café



▷ Page 18  
Opération Vigilance



Retrouvez toute l'actualité sur  
notre page Facebook  
<http://fb.com/VilleChatelet>



Photographie :  
Christophe Champagne

EDITEUR RESPONSABLE : Le Collège Communal  
55, Rue Gendebien - 6200 Châtelet



# 2020 : des ambitions claires

## Poursuivons la concrétisation

L'année 2019 se clôture sur d'excellents résultats et des nouvelles très positives quant à l'avancée de nos projets. Vous pouvez d'ailleurs observer ce point dans notre Plan Stratégique Transversal sur notre site web.

Nos résolutions : continuer à placer la priorité sur les voiries, la sécurité et la propreté. Plus encore, nous renforçons la lutte contre les incivilités et soutenons fermement les initiatives locales.

Outre un ambitieux plan d'amélioration de voiries, nos grands projets avancent à bon train. Qu'il s'agisse des dossiers de réhabilitation des sites de l'Hôtel-Dieu, de l'Usine à Gaz, du site De Cock ou du Charbonnage du Gouffre n° 10, l'année 2020 s'annonce chargée. Mais il y aura aussi les prémices du Ravel Châtelet-Gerpinnes ainsi que de l'esplanade verte du centre-ville.

### De nouveaux moyens contre l'incivilité

Récemment, nos services se sont équipés d'un système de caméra mobile. Positionné stratégiquement, cet appareil permettra d'identifier - de jour comme de nuit - les incivilités qui nuisent à notre quotidien. Cet outil rendra nos services encore plus efficaces.

Nos agents sont également formés à de nouvelles méthodes et auront la possibilité d'intervenir sur le terrain, notamment aux abords des écoles où la petite incivilité du conducteur sévit et met en danger nos enfants.

### La mobilité respire enfin

Le chantier régional de la rue de la Station s'est enfin achevé et nous permet de reprendre souffle. En effet, de nombreux chantiers communaux ont été reportés à cause de celui-ci.

Le printemps 2020 permettra de mettre en oeuvre ces nombreux chantiers d'amélioration de voirie tels que la rue du Calvaire.

### Favoriser les initiatives locales

Nous avons pris le pari de soutenir activement les initiatives citoyennes qui alimentent la vie châteletaine et améliorent la qualité de vie.

Ce fut notamment le cas avec la Fête des Places qui fut un grand succès au mois de septembre. Rappelons également les Budgets Participatifs qui permettent de financer chaque année pour 220 000 € de projets citoyens.

En d'autres mots : nous souhaitons vous aider à vous approprier votre rue, votre quartier, votre ville. Vos idées méritent que nous leur accordions toute notre attention.

**J'aimerais conclure ce mot en vous souhaitant de chaleureuses fêtes. Sachez apprécier ces moments importants en famille et entre amis.**

## Bonnes fêtes de fin d'année

▶ Daniel Vanderlick,  
Bourgmestre



## SOMMAIRE

LE MOT DU BOURGMESTRE	3
TAXES ET REDEVANCES 2020-2025	4
VIE POLITIQUE - LE MOT DE VOS PARTIS	5
MÉRITE CULTUREL CONCERT DE L'AN NEUF	6
SALON DES ARTISANS D'ART	7
LAURÉATS DE LA BIENNALE	8
UN 3 <sup>E</sup> CIMETIÈRE NATURE ?	9
FLEURISSEMENT INNOVANT ACHATS RESPONSABLES	10
DES FÊTES PLUS DURABLES	11
LE REPAIR CAFÉ A BESOIN DE BÉNÉVOLES	12
BIENVENUE AU CPAS HIVER SOLIDAIRE	13
MÉRITE SPORTIF	14
DEUX CITOYENS D'HONNEUR	15
CARNET ROSE MARIAGES	16
NÉCROLOGIE NOCES	17
DES FÊTES EN SÉCURITÉ OPÉRATION VIGILANCE	18
TESTER LA PRÉSENCE DE RADON DANS VOTRE HABITATION	19

## Vote par le Conseil Communal des règles taxes et redevances 2020-2025

**Lors des séances du 21 octobre et du 25 novembre 2019, le Conseil Communal a voté le renouvellement de l'ensemble des règlements taxes et redevances de la Ville.**

### Différence entre taxe et redevances?

Une taxe est un prélèvement pratiqué par voie d'autorité par les collectivités publiques sur les ressources des personnes, non à titre de contrepartie pour un service fourni, mais pour être affecté à des services d'utilité générale.

Une redevance est la rémunération d'un service rendu par les collectivités publiques à une personne ou à une institution et presté à son bénéfice, que ce service soit demandé librement ou soit imposé par une réglementation.

Les taxes communales représentent un montant annuel de +/- 7000000 €, soit +/- 13 % des recettes communales dont 2300000 € de taxe déchet qui sert intégralement à financer la politique de collecte des déchets ménagers organisée par Tibi.

### Priorités retenues pour l'élaboration des règlements

La Ville a intégré les priorités suivantes :

- Pas d'augmentation de la fiscalité sur les citoyens;
- Diminution de la fiscalité sur le commerce et singulièrement le petit commerce;
- Ne disposer que de règlements taxes/redevances autorisés par la Tutelle de la Région wallonne;
- Privilégier les forfaits aux déclarations : simplicité, clarté et égalité entre les redevables.
- Suppression des règlements taxes/redevances dont le rendement est trop faible;
- Création de 3 nouveaux règlements taxes.

### Règlements relatifs aux citoyens

**Additionnels** : il n'y aura pas de modification des additionnels à l'IPP (8 %) et des centimes additionnels au PI (2800 centimes additionnels). À noter que, pour le Hainaut en 2019, les taux moyens sont de 8,3 % et 2733 centimes.

**Taxe déchets** : pas de modification en 2020. Son coût est lié à la quantité de déchets collectés pour les ménages.

**Taxe égouttage** : les anciennes taxes Égouttage, Immeubles raccordés à l'égout public et Immeubles raccordés au réseau de distribution d'eau sont remplacées par une taxe sur l'entretien de tous les systèmes d'évacuation des eaux usées au taux de 40 €/logement. C'est désormais le résident et non plus le propriétaire qui est taxé.

### Règlements relatifs aux commerces

En matière de taxes commerciales, plusieurs diminutions ont été votées afin de favoriser le maintien ou l'arrivée de commerces et d'activités économiques à Châtelet.

**Enseignes et publicités** : diminution du taux de 0,25 à 0,20 €/dm<sup>2</sup> pour les enseignes non lumineuses et de 0,50 à 0,40 €/dm<sup>2</sup> pour les enseignes lumineuses.

**Débites de boisson et tabac** : passage à un système de taxation forfaitaire. Le montant des deux taxes est fixé à 220 €.

Les grandes surfaces ne seront plus imposées en tant que débits de boisson vu qu'elles ne vendent pas des boissons à consommer sur place. Une nouvelle taxe sur les Implantations commerciales viendra compenser, en partie, la diminution de rendement des taxes sur les débits de boisson et de tabac.

**Commerce de frites** : suppression des différents taux existants au profit d'un taux unique mensuel de 40 €.

**Agences bancaires** : diminution du taux de 430 € à 380 € par poste de réception. L'objectif est de favoriser le maintien d'agences bancaires dans la Ville.

**Services de taxi** : diminution de 400 € à 360 €/véhicule. L'objectif est de favoriser le maintien d'un service de taxi sur l'entité compte tenu du rôle social joué par ceux-ci.

**Suppression des taxes sur les succursales de paris aux courses de chevaux, sur les spectacles publics, sur le colportage, sur les transports funèbres.**

**Taxe sur les implantations commerciales** : cette nouvelle taxe ne touche que les implantations disposant d'une surface commerciale nette de plus de 400 m<sup>2</sup>. Le taux de la taxe est de 4,5 €/m<sup>2</sup> et les 400 premiers m<sup>2</sup> sont exonérés.

**Redevance communale sur l'occupation du domaine public à l'occasion des marchés** : il est proposé de majorer le taux « volant » de 0,90 €/m<sup>2</sup> à 1,50 €/m<sup>2</sup>, ceci afin de promouvoir l'utilisation des abonnements qui garantissent un meilleur taux de présence de maraîchers sur les marchés hebdomadaires de la Ville.

**Taxe déchets des commerces et indépendants** : à la différence de la taxe déchets sur les ménages, la taxe déchets sur les commerces n'est pas soumise au principe du coût-vérité. Différents taux de taxation existent en fonction de la nature du commerce ou de la superficie exploitée. La Ville a décidé pour 2020 de réduire de 20 % l'ensemble de ces taux, soit une réduction de 80€ !

**Au final, la fiscalité communale sur l'ensemble des commerces va passer de +/- 667000 € à +/- 542000 €, soit une diminution de 126000 € (ou presque 20 %).**

**Solidarité, liberté, fraternité, justice sociale et égalité.**

L'Union Socialiste de Châtelet reste disponible et à votre écoute. En effet, l'ensemble des élu(e)s du groupe «PS» et les militants de notre parti veillent au bien-être des citoyens de notre commune. C'est pourquoi nous vous invitons à nous interpeller afin de répondre au mieux à vos interrogations ainsi qu'à mener à bien nos projets actuels et futurs.

D'ici là, nous vous souhaitons de Merveilleuses Fêtes de fin d'année remplies de joie, d'amour et de générosité.



Pour le groupe PS,  
Samuel Orrù - Tuveri  
Président  
USC Ville de Châtelet

**Le MR Châtelet à votre service.**

Nos actions sur le terrain ont peut-être réveillé la conscience d'une majorité sans doute, un peu trop confiante.

Nos actions de nettoyages de quartiers, nos signalements de problèmes sur les entités tels que les dépôts clandestins, les routes dégradées, semblent avoir été une aide pour la majorité qui, reconnaissons-le a une suite à nos signalements.

Il faut souligner, que sur sollicitation de l'équipe en place, la demande de suppression des plastiques à usage unique dans l'ensemble des services communaux, a été acceptée à l'unanimité par l'ensemble des partis, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition. Fort de constater la bonne volonté de la majorité dans des objectifs qui nous tiennent à cœur, Le MR de Châtelet va continuer à œuvrer pour qu'une belle collaboration s'établisse afin qu'ensemble, nous puissions améliorer le quotidien de nos concitoyens.

Michaël Simons  
Chef de groupe du MR Châtelet



**Parce que notre qualité de vie est intimement liée à la qualité de notre environnement. Engageons-nous pour une commune plus verte.**

Un an depuis les élections communales ! Près de 40 interventions aux conseils communaux, portant sur la mobilité, la participation citoyenne, les taxes, la sécurité, la propreté... afin de proposer un relais démocratique et ouvert ! Mais aussi des actions de terrain, comme la distribution de graines, de petits arbres fruitiers, de mobilité douce sur nos sentiers, ou encore d'une conférence sur l'éco-rénovation.

La locale Ecolo Châtelet vous présente ses meilleurs voeux verts pour 2020 !

Retrouvez toute l'info sur les réseaux et le site web :

@ECOLOCHATELET CHATELET.ECOLO.BE INFO@CHATELET.ECOLO.BE

**ENSEMBLE, LANÇONS-NOUS DES DÉFIS**

Parce que, vous nous avez fait confiance, DÉFI participe à la vie active de l'entité de Châtelet. Depuis l'année, nous avons l'opportunité d'apporter des idées, questions et décisions afin de répondre aux inquiétudes, attentes et besoins des citoyens.

Parce que DÉFI veut davantage, encore, devenir une force politique généraliste et novatrice qui s'adresse à tous les citoyens.

Parce que nous voulons que nos projets trouvent leur juste place au sein de notre communauté. Nous restons disponibles et ouverts à vos questions, suggestions !

Aidez-nous à grandir pour que nous puissions développer, encore plus, de projets innovants et sécurisants, pour l'entité de Châtelet.

Merci à tous et au plaisir de vous rencontrer !

Vous pouvez nous joindre par email ou par téléphone :

gagliano-rosario@hotmail.com  
GSM : 0497/36 86 14

Le président Rosario Gagliano et son équipe.



**CHÂTELET**

**MERCI, VOTRE CONFIANCE M'OBLIGE**

Le parti LA DROITE devient DROITE POPULAIRE suite à l'union des droites (Listes Destexhe, Parti Populaire, La Droite) en septembre 2019. Le parti DROITE POPULAIRE veut apporter de réelles solutions aux problèmes des électeurs concernant l'augmentation du pouvoir d'achat, du salaire minimum, l'âge de la pension, la sécurité, ...

En cette fin d'année, nous voulons d'abord vous remercier de vos nombreux soutiens et vous adresser notre gratitude pour votre confiance largement exprimée lors des élections précédentes. Ce qui nous encourage à poursuivre notre action publique avec engagement, aboutissement et une exigence tournée vers l'avenir, vers l'intérêt général et vers la construction collective et individuelle de chacun. C'est avec beaucoup d'énergie que nous travaillons quotidiennement à de nouveaux programmes aux services des châtelettain(e)s, Castelinois(e)s et Bouffalonien(ne)s,

Le bureau politique du parti DROITE POPULAIRE vous souhaite d'ores et déjà un Joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année. A votre service !

Vice-président DROITE POPULAIRE, Jean-Claude TISSIER -  
0470/860.842 - tissierjc@gmail.com - https://droitepopulaire.be



## Mérite Culturel 2020 - appel à candidatures

Dans le but de promouvoir les activités culturelles, de récompenser et d'encourager ceux qui se sont distingués dans les domaines de l'Art et de la Culture, la Ville de Châtelet décernera, en 2020, le Prix du Mérite Culturel pour chaque catégorie suivante :

- La musique (chant, instrument, composition...);
- Les expressions corporelle (danse classique ou moderne...) et orale (théâtre, déclamation...);
- La littérature;
- Les arts plastiques (dessin, sculpture, peinture, poterie, photographie...).

Toute personne ou groupement prouvant un lien avec la Ville de Châtelet (domicile, siège social, naissance, formation,...) peut prétendre au prix du Mérite culturel.

Ce prix est attribué sans distinction de sexe, d'âge ou de nationalité et ne pourra échoir aux mêmes lauréats deux fois consécutivement.

La participation se fait via le dépôt d'un dossier de candidature présentant la personne ou le groupement, accompagné du formulaire de participation dûment complété fourni par le Service de la Culture.

Ce dossier peut également être complété par

des vidéos, des photographies,... tous documents permettant de mesurer l'implication du candidat dans les domaines culturels et artistiques.

Les **candidatures** devront être expédiées par mail (format PDF), par envoi recommandé (cachet de la poste faisant foi) ou déposées contre accusé de réception au Service de la Culture de la Ville de Châtelet, 55 Rue Gendebien, **pour le 15 mai 2020 au plus tard.**

Celles-ci peuvent également être introduites par un particulier ayant connaissance d'une personne ou d'une association qui s'est distinguée dans une de ces catégories.

La remise des prix se fera en octobre. Chaque candidat sera convié officiellement à cette remise de prix.

L'attribution du Mérite culturel sera confiée au Comité du Mérite Culturel qui est constitué de personnalités du monde culturel, ainsi que de l'Échevin de la Culture et des membres de la Commission de cet Échevin.

Pour obtenir le règlement, le formulaire d'inscription ou des informations complémentaires, veuillez contacter le Service de la Culture - 55 Rue Gendebien à 6200 Châtelet - 071/244926 - culture@chatelet.be.

## Concert de l'An Neuf "Envolée Viennoise"

Le samedi 18 janvier 2020 à 19 h, l'Amadeus Orchestra sera en concert dans l'Église des Saints Pierre et Paul de Châtelet.

L'Amadeus Orchestra, dirigée par M. Pascal DONZE, est un orchestre à géométrie variable, qui associe musiciens professionnels et jeunes talents prometteurs issus des écoles de musique de Quiévrain, Hensies et Châtelet.

Une vingtaine de musiciens seront sur scène pour interpréter les œuvres de J. Strauss, F. Lehár, L. Delibes...

**Concert gratuit. Église chauffée.**



## 19e Salon des Artisans d'Art

**Rencontrez des artisans passionnants, passionnés et heureux de montrer leur savoir-faire!**

Du **30 janvier au 02 février 2020**, une quarantaine d'artisans seront présents à l'Hôtel de Ville pour vous faire découvrir leurs artisanats. Ceux-ci travaillent sur place, conseillent et renseignent les visiteurs qui pourront peut-être se découvrir un hobby.

**Artisanats** : Photographie, reliure de livres, chapellerie, vitraux, menuiserie, pièces de monnaie en pendentif, perles en verre, modélisme, garnissage, tissage de perles, création en jeans, bijoux à partir d'anciens couverts, lampes en calèche, tournage sur bois, décoration du verre, poésie, bijoux en perles de culture, maroquinerie, meubles en carton, poterie, sculpture en métal, dentelle aux fuseaux, gravure sur verre, dinanderie...

**Nouveautés** : Coutellerie, cannage, poupées et ours artisanaux, sculpture sur bois, émaillage sur métal, objets de décoration en résine, sculpture de stylographes, calligraphie latine.

Des artisans de bouche seront également présents les 1 et 2 février. Ils seront installés dans des chalets sur la Place de l'Hôtel de Ville.



**Entrée gratuite de 10 à 18 h.**

Vous pratiquez une discipline artisanale ou un métier de bouche et vous souhaitez y participer? Vous pouvez nous faire parvenir un dossier expliquant votre travail et des photos de vos réalisations, par mail ou par courrier (règlement de participation disponible sur demande). Participation gratuite.

**Renseignements auprès du Service de la Culture - 071/244926 - [culture@chatelet.be](mailto:culture@chatelet.be)**





## Les Lauréats de la Biennale de l'Art Baron Pierre Paulus de Châtelet 2019

Un jury composé de représentants du monde des Arts plastiques et de la Culture a décerné en octobre dernier les prix de la 12<sup>e</sup> Biennale de l'Art Baron Pierre Paulus de Châtelet.

### 1er lauréat : Adina IONESCU-MUSCEL (Bucarest, 1970)



En 1996, elle s'installe à Bruxelles et finit un Master en Anthropologie à l'ULB.

Après une formation en photographie et en vidéo à l'Académie de Dessin et des Arts visuels Molenbeek-Saint-Jean, elle développe une pratique artistique pluridisciplinaire qui interroge la mémoire et les récits de soi.

Ses images ont été montrées en Belgique et à l'étranger et son travail d'autoédition, *Getting the extra beating heart out of my chest*, a été retenu sur la liste *The Best East European Photobook* in 2015

par le FK Magazine, en Lettonie.

En 2018 lors d'une résidence de recherche au Tamat, Centre de la tapisserie, des Arts muraux et des Arts du Tissu de la Fédération Wallonie- Bruxelles, elle développe une série de photos brodées, qui a été récompensée du premier prix de la Biennale de l'Art Baron Pierre Paulus de Châtelet.

### 2e lauréat : Aurélie BAY (Charleroi, 1981)



«L'on raconte que la première nuit d'amour entre Cléopâtre et Marc-Antoine se serait déroulée sur un lit semé de pétales de roses.

"Nature morte" est une série de tableaux qui traite de la tragédie au sens large, de la passion des amants, de la désillusion et de la fin d'un monde.

C'est une vision politique, écologique et romantique contemporaine, l'apologie de la représentation de l'inanimé.



Ces roses étaient vivantes, les voilà fanées et recouvertes d'une grasse et épaisse couche d'encre noire, proche du bitume.

Qu'est-ce qui pourrait être plus mort?»

### 3e lauréat : Anne DORSELAER (Schaerbeek, 1960)



«Agrégée en "arts plastiques", je décide de poursuivre ma formation à l'École des Arts de Braine-l'Alleud.

Durant de nombreuses années, dans l'atelier "recherches graphiques et picturales" j'ai travaillé principalement le personnage ensuite, depuis huit ans, je me suis investie dans l'atelier de gravure. Je pratique surtout l'eau-forte et le monotype. Mon travail est rapide et instinctif; la gravure m'ouvre de nouveaux horizons, parfois, vers l'abstraction.

Je cherche le ressenti des matières, des profondeurs, de l'équilibre. La nature est une incroyable source d'inspiration, les paysages, les végétaux, ce qui nous entoure et ce que nous en faisons...»

► Sabine Ancia, Echevin de la Culture

## Un troisième Label cimetière nature ?

**Promenez-vous dans les cimetières, que voyez-vous? Des allées plus vertes, des parterres de plantations indigènes, des nichoirs, des hôtels à insectes.**

La Ville de Châtelet a fait le choix de végétaliser ses cimetières pour les faire passer du gris au vert! Pour ce faire, au lieu de désherber des «mauvaises herbes», le Service environnement crée une dynamique d'enherbement et de fleurissement indigène mellifère (bonnes pour les abeilles).

En invitant la nature à prendre place dans les cimetières, la Ville de Châtelet participe à la densification du maillage vert global, au



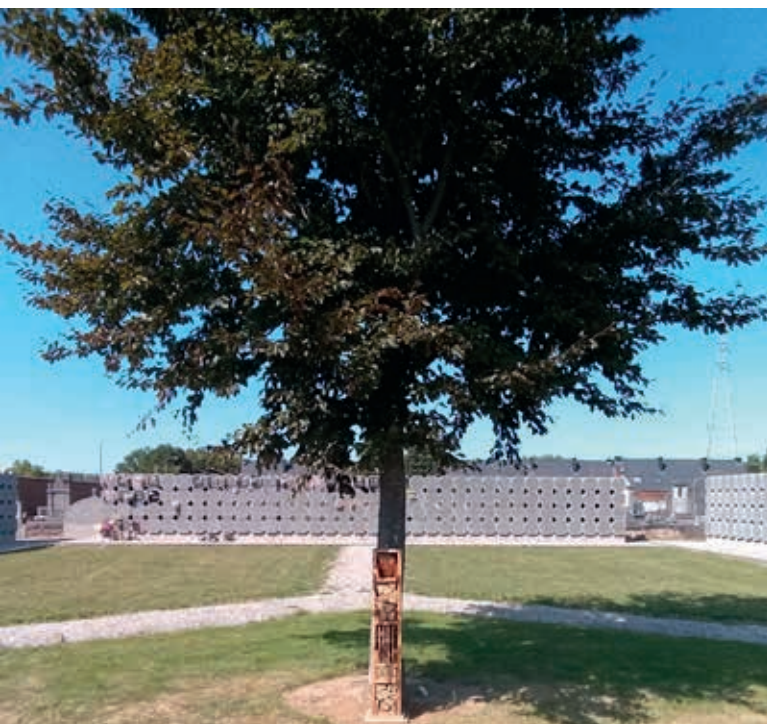
développement du potentiel d'accueil de la vie sauvage, à la prise en compte de la biodiversité au cœur même de l'activité humaine, à la préservation de la santé des citoyens et au respect l'environnement.

Un cimetière géré différemment offre des espaces nécessaires au développement d'espèces sauvages, et devient un lieu de recueillement et de ressourcement permettant de recréer un contact serein homme-nature.

En 2019, le cimetière du Centre, rue des Charbonnages, fait l'objet de toutes nos attentions dans l'espoir de recevoir son label «Cimetière nature». Châtelet a déjà reçu un label pour le cimetière de Bouffioux en 2017 et le cimetière de la Floche en 2018.

L'année 2019 marque un tournant dans la gestion des espaces verts car Châtelet est passé au 0 % phyto. L'usage des produits phytosanitaires comme les désherbants (ex. : le glyphosate) est désormais interdit!

► Marie-France Toussaint, Echevin de l'Environnement



**VOUS DISPOSEZ D'UN VÉHICULE ?  
D'UN PEU DE TEMPS ?  
D'UN GRAND COEUR ?**



Contactez-nous au service de la Direction Générale au 0473/88.33.52

**ACTIVÉE EN 2014, LA CENTRALE DES MOINS MOBILES VIENT EN AIDE DES PERSONNES DANS LE BESOIN GRÂCE AU SOUTIEN SOLIDAIRE DE BÉNÉVOLES EXCEPTIONNELS!**



Ce geste anodin peut être proposé bénévolement par n'importe quel conducteur et permet de sortir de nombreuses personnes d'un isolement dramatique.

Nous connaissons tous un proche ou un voisin qui ne parvient plus à sortir de chez lui ou utiliser son véhicule.

**Soyons solidaires et sachons compter les uns sur les autres!**



## Un fleurissement innovant à Châtelet

Planter des bulbes en automne permet d'avoir de belles fleurs au printemps, mais aussi en hiver quand on choisit les bonnes variétés!

Dans le cadre du Plan Maya et des incroyables comestibles, le service environnement a voulu mettre en place un fleurissement innovant et comestible à Châtelet. Un projet de plantation de 10000 bulbes de crocus a été réalisé sur l'ensemble de la commune.

Ce projet est le fruit du travail des ouvriers qui ont garni de nombreux ronds-points et pelouses. Mais aussi d'un travail collaboratif avec les élèves et des professeurs de l'école d'enseignement spécialisé du Bosquet, qui ont planté des bulbes dans le parc de Châtelet, dans le verger du parc et dans le nouveau verger du grand chêne.

Toutes les écoles communales ont reçu des bulbes de crocus afin de découvrir de manière ludique le potentiel de cette plante. Les enfants ont planté cet incroyable comestible dans des bacs potagers et dans les espaces verts de leur école.



Complémentairement à ce projet de fleurissement, des élèves de 1ère et de 2e année se sont rendus à pied au verger du Grand-Chêne pour parrainer un arbre fruitier lors d'animations nature. Au fil des saisons et des années, en plein air et dans un cadre verdoyant, les enfants pourront suivre l'évolution de l'arbre qu'ils ont parrainé.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le crocus est une des premières plantes mellifères qui fleurit durant l'hiver. On peut cueillir et manger ses pistils pour en faire du safran, une épice et un colorant alimentaire.



En hiver, il permet d'égayer les jardins précocement par la couleur mauve de ses fleurs. C'est aussi une des premières sources d'alimentation des insectes pollinisateurs en hiver.

Que demander de plus à cet incroyable comestible ? Ah si... peut être au printemps du miel local au safran !



## La Ville adhère à la Charte des achats publics responsables

### Pourquoi adopter une politique d'achats responsables ?

Les achats publics responsables représentent un levier conséquent pour influencer le développement de la région, ainsi que l'offre présente sur le marché vers un développement plus durable en réponse aux défis environnementaux, sociaux, éthiques et économiques de notre société.



C'est pourquoi la Ville de Châtelet a mis le pied à l'étrier en adhérant à la Charte des achats publics responsables. Désormais, la Ville privilégiera des alternatives plus durables et responsables.

À titre d'exemple, le foodtruck de la journée de l'arbre était Zéro plastique et Friendly végétarien.

► Marie-France Toussaint, Echevin de l'Environnement

## Rubrique de l'Eco-Team : des fêtes plus durables

Les fêtes c'est avant tout le plaisir d'être ensemble et de partager un moment de qualité en famille.

Les fêtes c'est aussi un coût dur pour le portefeuille et pour l'environnement à cause des nombreux achats superficiels, des déchets et du gaspillage. Cette année, on se lance un défi familial : les fêtes zéro déchet!

Voici quelques astuces pour passer des fêtes conviviales en consommant mieux et moins :

Dites adieu à l'emballage cadeau jetable! Testez le Furoshiki c'est l'art d'emballer à l'infini (ses cadeaux) avec du tissu.



Source : [www.famillezerodechet.com](http://www.famillezerodechet.com)

N'achetez plus de sapin jetable et créez votre sapin DIY écologique (ex. : avec des palettes, des photos attachées, en le dessinant ou le peignant aux vôtres ou aux murs, etc.).

Offrez des cadeaux durables qui ne génèrent pas de déchets (ex : une séance de massage, une place de cinéma, une initiation ou abonnement sportif, une place de concert, un parrainage de ruche...) une création personnelle (ex : cookie jar, des Bee wraps,...), des jouets durables (ex : en bois, des kits de construction...) un kit zéro déchet (ex : un bento, des pailles en métal, une gourde en verre...).

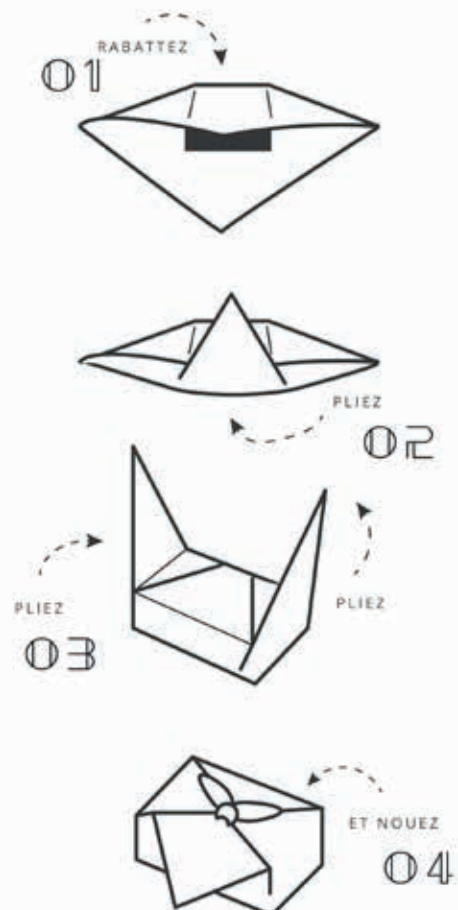
### Et pour les bonnes résolutions ?

Simple, bon marché (1 €), bon pour l'environnement et sympa à réaliser en famille :

Fabriquer ses produits d'entretien ménagers écologiques, personnaliser les contenants et les recettes, diffuser les trucs et astuces et faites tester vos produits partout autour de vous!

Spray nettoyant multi-usage :

1. Remplir la bouteille à  $\frac{3}{4}$  d'eau tiède
2. Ajouter 1 càs de bicarbonate et mélanger
3. Facultatif : Ajouter 10 gouttes d'huile essentielle (ex. : citron, pin, lavande, eucalyptus)
4. Verser 2 càs de savon écologique
5. Fermer la bouteille et secouer
6. Compléter avec de l'eau et mélanger une dernière fois (transvaser dans un spray)
7. Étiqueter la bouteille
8. C'est parti pour le grand nettoyage des fêtes : plan de travail, four, réfrigérateur, évier, vitres, carrelages, salle de bains, w.c., faites briller pour vos invités!





## Le Repair Café a besoin de bénévoles !

À la suite de nombreuses sollicitations, la PCS de la Ville de Châtelet à l'intention de relancer son Repair Café en 2020! Réparer ensemble gratuitement, c'est l'idée des Repair Cafés dont l'accès est ouvert à tous.

Chacun peut y apporter un objet en mauvais état (hors garantie) et se met à l'ouvrage avec des bénévoles qui disposent des compétences, des outils et du matériel de base pour procéder aux réparations. Peuvent par exemple être réparés : des meubles, des petits appareils électriques/informatique, des bicyclettes, de la vaisselle, des vêtements, des jouets, des plantes et bien d'autres choses encore.

**Tous les Repair Cafés ont donc régulièrement besoin de nouveaux bénévoles experts ou simplement adroits de leurs mains et qui sont disponibles pour participer régulièrement aux rendez-vous.**

Les savoir-faire recherchés sont variés, comme par exemple : la couture, le petit électroménager, l'électronique, le matériel informatique, la mécanique vélo, le travail du bois ou des matériaux,



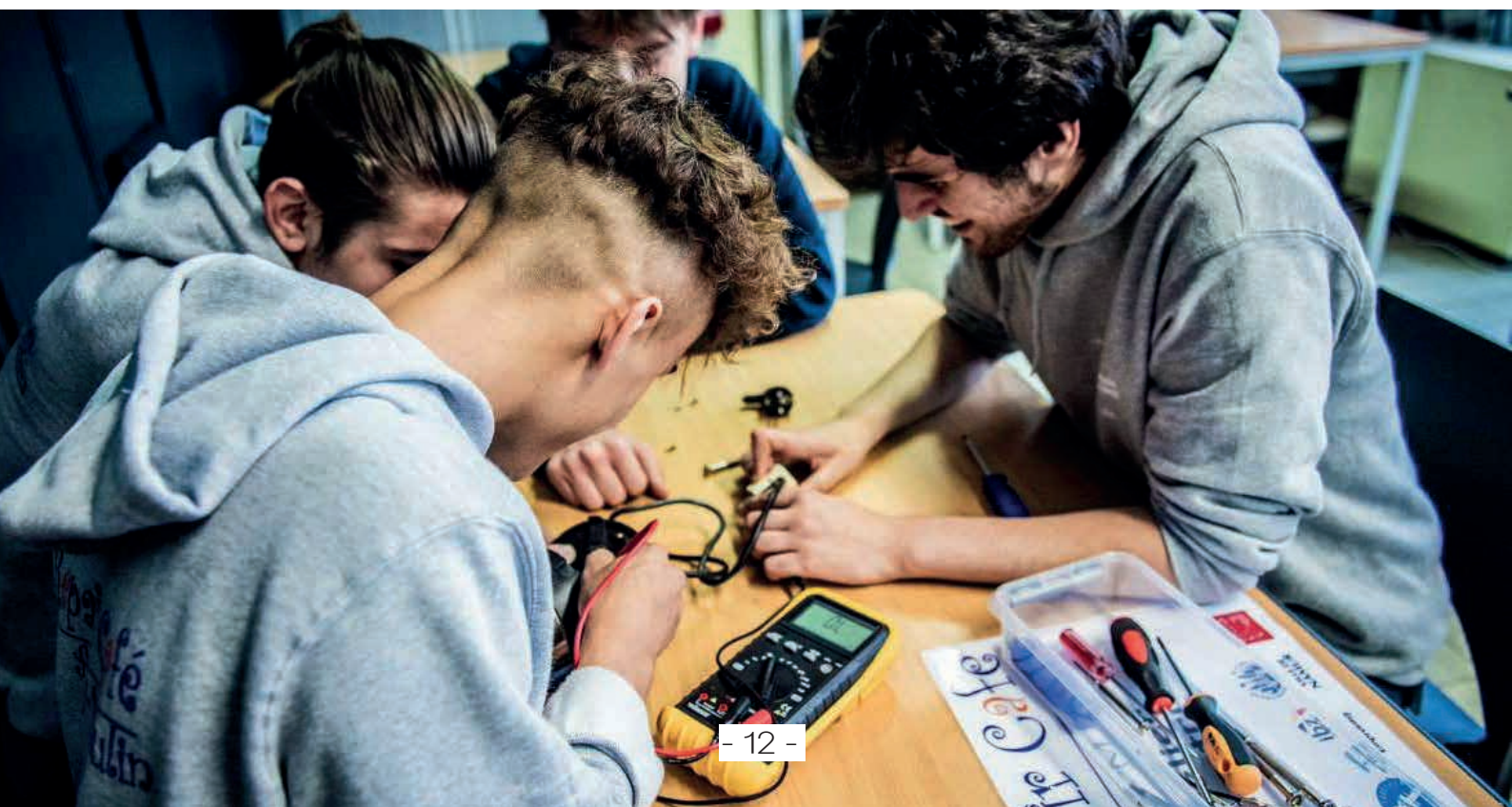
la «main verte»,... Au-delà des compétences, il faut avant tout aimer partager ses connaissances et son temps avec les gens du quartier.

Les bénévoles qui veulent aider dans la fonction d'hôte d'accueil sont également bienvenus (accueil, information, préparation du local, catering, service,...).

**Vous vous reconnaissez dans ce profil? Vous aimez partager vos connaissances et donner du temps aux autres dans une ambiance conviviale? Alors n'hésitez pas à prendre contact avec le PCS au 071/244 742.**



▶ Marcel Biron, Président du CPAS en charge du PCS



## Bienvenue au CPAS !

Nous y sommes, le programme stratégique transversal a été adopté lors du Conseil de l'Action Sociale du 24 septembre dernier. Il est d'ailleurs disponible sur le site Internet de la Ville de Châtelet, rubrique CPAS.

Lors de la construction de ce PST, il a été décidé de mettre en place un projet spécifique relatif à la communication et à l'image du CPAS.

Cette idée est partie des constats suivants :

Premièrement, encore aujourd'hui, les CPAS véhiculent trop souvent l'image de n'être présents que pour les personnes se trouvant dans une situation de grande précarité et sans aucune ressource.

Deuxièmement, il est très compliqué, pour certaines personnes, par gêne ou par méconnaissance des services rendus par l'institution, de franchir la porte du CPAS.

De ce fait, l'action du CPAS est souvent rendue plus complexe et arrive parfois tardivement alors qu'une prise en charge et un soutien plus rapide aux personnes pourraient leur permettre de sortir plus facilement de situations difficiles.

Dans ce contexte, au-delà des projets envisagés au sein du programme stratégique transversal du CPAS de Châtelet, il est apparu essentiel de briser ces clichés et fausses images afin, non seulement de faire connaître l'ensemble des services développés par l'institution, et ce pour l'ensemble de la population, quelle que soit la situation, mais aussi, afin de permettre un soutien plus rapide et plus efficace aux personnes en situation de détresse.

# Coopération Protection Altruisme Sens

Dans cette optique, la communication du CPAS s'orientera sur trois projets :

1) Une diffusion indifférenciée à l'échelle de la population châteletaine, des missions rendues par le CPAS, et ce, par différents vecteurs : bulletin communal, site Internet propre ou toutes-boîtes.

2) La réalisation de dépliants spécifiques sur certains moyens d'aides afin de clarifier et d'en préciser l'objet et les conditions d'accès.

3) Une communication sur les missions, objectifs et valeurs défendues par le CPAS afin de permettre à chacun de les relayer et d'orienter les personnes vers l'institution.

Enfin, un travail interne sera opéré afin que chaque agent du CPAS soit informé de l'ensemble des services mis en place par l'institution et puisse, le cas échéant, renseigner les citoyens de manière efficace et selon les valeurs qu'elle défend.

Dans le prochain bulletin communal, je vous parlerai d'autres projets qui vous concernent directement.

► Marcel Biron, Président du CPAS

## L'hiver solidaire revient à la Maison de la Cohésion Sociale de Châtelet

Comme chaque année en période hivernale, l'équipe d'éducateurs du PCS/SIS s'installe devant la Maison de la cohésion de Châtelet pour partager une boisson chaude. L'occasion de rompre l'isolement et de passer un moment convivial entre citoyens, mais aussi de prendre le temps de vous présenter nos activités et surtout de vous écouter pour mieux répondre à vos demandes!

Profitez-en également pour découvrir les trésors de notre «Give box» («boîte à dons»), où chacun peut y déposer et y retirer librement tout objet utile, propre et en bon état.

Prochains rendez-vous de l'opération :

- en décembre : tous les mardis et le samedi 21
- en janvier : tous les mardis et samedis.

La Maison de la cohésion sociale est ouverte de 13 h à 17 h : tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis en après-midi; de 8 h à 12 h tous les mercredis.

Infos au 071/244742.

N'hésitez pas à consulter notre actualité sur Facebook @PlanDeCohesionSocialeDeChatelet

► Marcel Biron, Président du CPAS en charge du PCS



## Appel aux candidats pour l'attribution des prix du Mérite Sportif de la Ville de Châtelet

Voici revenu le moment de récompenser les sportifs méritants de notre belle entité pour leurs performances pendant la saison 2019 !

Quelles sont les différentes catégories du Mérite sportif :

- le Mérite Sportif Club
- le Mérite Sportif individuel féminin
- le Mérite Sportif individuel masculin
- le Prix de l'Espoir féminin
- le Prix de l'Espoir masculin
- le Prix du Comitard
- le Prix spécial de la Commission

Quelles sont les critères d'attribution ?

Tous les candidats doivent impérativement être soit domiciliés à Châtelet soit affiliés à un club - ou être un club - dont le siège et les activités sont situés dans la commune.

Les Prix de l'Espoir concernent les jeunes sportifs(-ves) de 18 ans au maximum ou une équipe d'âge d'un club de la Ville.

Le Prix du Comitard est attribué à une personne faisant partie intégrante du comité d'un club châteletain, dont le dévouement et le travail contribuent à la bonne réputation et au développement dudit club.

Le Prix spécial de la Commission est un prix "coup de cœur" qui peut être retenu parmi les candidatures déposées ou être proposé par un membre de la commission ayant connaissance d'une performance sportive particulière (par exemple, une action sportive solidaire, une performance sportive d'un citoyen moins valide,...).



► Alpaslan Beklevic, Echevin des Sports

### !!! ATTENTION !!!

La date ultime de dépôt des candidatures à un ou plusieurs prix est fixée au 31 janvier 2020.

Les candidats peuvent se présenter eux-mêmes ou être présentés par le responsable d'un club sportif ou par tout citoyen ayant connaissance des performances d'un sportif ou d'un club mettant à l'honneur la Ville de Châtelet.

Chaque candidature devra préciser clairement les références du candidat (nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone) et détailler la performance qui a suscité l'envoi de la proposition.

Un même candidat peut recevoir un prix dans la même catégorie plusieurs années de suite, les critères d'attribution étant la qualité de la candidature et les performances sportives.

Ces candidatures doivent être adressées à :  
**VILLE DE CHATELET**  
 Rue Gendebien n° 55  
 6200 CHATELET

ou déposées au :  
**Service des Sports de la Ville de Châtelet**  
 Place Wilson 116 (porte 4)  
 6200 CHATELET

ou envoyées par mail :  
[sports@chatelet.be](mailto:sports@chatelet.be)

Une candidature par catégorie des lauréats du Mérite sportif de la Ville de Châtelet sera déposée à l'attribution du Mérite sportif provincial.

## Deux nouveaux citoyens d'honneur pour la Ville



Joël Robert et Roseline Gilles-Renier aux côtés de Charles Vandevenne (citoyen d'honneur) et des élus communaux.

Le titre de Citoyen d'Honneur est une distinction qui témoigne du mérite et de faits remarquables que la Ville souhaite souligner et remercier.

**Joël Robert et Roseline Gilles-Renier** se sont illustrés dans des domaines très différents, et ont tous deux excellé au niveau national, international et même mondial. Il ne faisait aucun doute que la Ville se devait de les nommer Citoyens d'Honneur.

C'est l'occasion de retracer les événements marquants qui ont mené à ce titre honorifique.



### JOËL ROBERT, LÉGENDE MONDIALE DU MOTOCROSS

Si nos terrils pouvaient parler, ils témoigneraient des nombreux passages du champion. Joël est pratiquement né avec une moto entre les mains et a obtenu son premier titre de champion du monde à 21 ans sur une 250cm<sup>3</sup>.

Rétrospective : en 1961, Joël Robert représente la Belgique en Italie au Trophée des Nations. En 1963, il est sacré Champion de Belgique. En 1964, Champion du monde !

Et les années se sont rapidement succédé avec une grande quantité de prix ! Il sera mondialement sacré en 68, 69, 70, 71 et 71.

Dans un tout autre registre, **Roseline Gilles-Renier** représente la maîtrise des lettres et est parvenue à se faire reconnaître internationalement.

Roseline Gilles Renier n'a jamais vraiment quitté Châtelet et s'est lancée, à corps perdu dans sa passion pour les Lettres, pour la poésie et a depuis reçu un très grand nombre de prix et de médailles.



Afin d'illustrer son talent, voici un extrait du 1er prix « Humanité » du Centre Européen de Promotion des Arts qu'elle a obtenu.

*Juste un peu d'intérêt pour les âmes brisées,  
Quand la vie parfois, leur fut lourde à porter,  
Mais sachons néanmoins qu'aux choses accordées,  
S'il n'est aucun retour, il faut raison garder.*

Ainsi, malgré l'univers qui sépare leurs disciplines respectives, ces deux personnes sont parvenues à se démarquer et atteindre l'excellence. Cette réussite rayonne sur la Ville de Châtelet que ce soit par les vocations sportives ou l'inspiration artistique.

La Ville de Châtelet est fière de donner le titre de Citoyen d'Honneur à ces extraordinaires représentants de notre territoire.

## BIBLIOTHÈQUE

### Le réseau des bibliothèques de Châtelet, un personnel proche du citoyen !

Trois implantations sur l'Entité :

**Le rempart des mots** - Rue du Rempart 6 à Châtelet

**Le jardin des mots** - Rue des Essarts 4A à Châtelineau

**L'éveil des mots** - Place Destrée 21 à Bouffloulx

Plus de 36000 livres à votre disposition pour s'informer ou se divertir mais aussi des animations, le service du prêt-inter, l'informaticien public, deux EPN.

Un personnel qualifié pour vous guider dans vos recherches. Une page Facebook afin de nous suivre.

► Sabine Ancia, Echevin des Bibliothèques

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
fermé	8-18	12-18	13-17	13-17	8:30-12:30
	12-18		13-17		
Tous les 1er et 3ème jeudi du mois de 8h à 12h					

N'hésitez pas à nous contacter :

071/403545 - biblio.chatelet@gmail.com

071/396149 - biblio.chatelineau@gmail.com

Et prochainement, l'ouverture d'une ludothèque au Jardin des mots !



## Liste des naissances - AOÛT 2019 À OCTOBRE 2019

### Août 2019

01-08 GRECO MELILLA  
 03-08 BAGCI MIHRIMAH  
 04-08 EL KADI SAWDA  
 04-08 DESWIJSEN GABRIEL  
 04-08 NUGARA GLORIA  
 05-08 POULAIN LAURA  
 05-08 VERI SOFIA  
 05-08 BOULERHCHA AYMEN  
 06-08 NYS LTZIO  
 06-08 COLLET LUCIE  
 06-08 FURMA NAEL  
 07-08 MOUROU DAERONE  
 08-08 NOUREDDINE MANESSA  
 08-08 ETIENNE BRULS STELLA  
 09-08 BAYRAK MIRA  
 12-08 VERLAINE AMALYA  
 13-08 ROELANDT MIA  
 14-08 JENOT EZIO  
 14-08 JACOBS AARON  
 20-08 LAMBERT LOUIS  
 21-08 KARLIGA AYTEN  
 22-08 DESOETE THIBAULT  
 22-08 FRERE SACHA  
 23-08 TARALLO TIZIANA  
 26-08 OZCAN IKRA  
 27-08 GUZEL ALYA  
 27-08 DUJARDIN VALENTINE

### SEPTEMBRE 2019

01-09 ALLARD ZAYNAB  
 02-09 RAZKOU ALLAH NASSIM

03-09 GILMAIRE LEONA  
 03-09 OP DE BEECK MAEVA  
 05-09 TUNCER MELEK  
 05-09 ROBERT HADES  
 05-09 COWEZ GIANNI  
 10-09 MAUCLET MATHEO  
 10-09 DI RODI ANGELO  
 10-09 KARASULAR DESTAN  
 11-09 STROOBANTS AICHA  
 11-09 FEUZETH NKEUNI  
 11-09 DI NENNO NANSI  
 12-09 KOUTAINE AALTYAH  
 12-09 EVLARD DIEGO  
 12-09 CAPORALE ELENA  
 14-09 SABATO MILA  
 14-09 ALESSANDRI AMALIA  
 17-09 AHMEDOVA MELISSA  
 17-09 LECLERCQ EMELYNE  
 18-09 WAUTHION TESSIO  
 20-09 LOBIANCO CORSARO SANTINO  
 23-09 ZACCONNE MILO  
 23-09 DECENDRE LENA  
 23-09 STRENS ZOUBAN ALEJANDRO  
 23-09 JACKSON MAI-LI  
 24-09 CAPRON LYLANA  
 24-09 WUESTEMBERGHS SLEGERS AMADEO  
 24-09 VAN MALDEREN MAYLONE  
 26-09 NYANDJA TCHANA YANN  
 28-09 BUGLI MAÏSSA ET ADAM  
 28-09 BEMBA CHARLES  
 30-09 DESCAMPS ALICE  
 30-09 YUCEL KAMRON  
 30-09 STEENBERGHS ZOE

### OCTOBRE 2019

02-10 VASCO RAMOS MUHAMMAD  
 02-10 GUIMIN CHLOE ET ZOE  
 04-10 DURMAZ AYLIN  
 04-10 UCAR RANA  
 04-10 DUPONT TIMO  
 06-10 WAFFO TCHOUNGO KENJO-PASCAL  
 07-10 FICHEROULLE JEDEN  
 07-10 LUVAGHO-KASOKI MUSSA  
 10-10 NAESSENS LIYAH  
 11-10 SENTERRE MANON  
 11-10 VANDEPUT EMA  
 11-10 LUENGO-HERRERO MAINA  
 15-10 MOURTADA MARIA  
 15-10 CRICCHIO JULIE  
 15-10 MMAZY CLEMENCE  
 15-10 DUTERNE PIERRE  
 15-10 VERBRUGGEN MAELIO  
 16-10 MARQUES JOAQUIM  
 17-10 WAS MAREK  
 17-10 MATHY JAMESIA  
 20-10 WILLEMS ANAEL  
 21-10 PANDULLO AMELIA  
 22-10 WARZEE KELYANA  
 23-10 VOROBYEVA YASIN  
 23-10 POPA STEFANIA-MARIA  
 28-10 TEDESCO OLIVIA  
 28-10 VANRILLAER NINA  
 31-10 DUBOIS HUMBERLLY  
 31-10 MOKHANTAR JOUD

## Liste des mariages AOÛT 2019 À OCTOBRE 2019

MONLAURENT CHRISTOPHER ET DANDOIS ANGÉLIQUE  
 SALENGROS CÉDRIC ET PAPLEUX EMMANUELLE  
 DELFOSSE XAVIER ET PIAGNARELLI MÉLANIE  
 BORRELLI JONATHAN ET DEBLATON MÉLANIE  
 CARANGELO ANTHONY ET CACCIATORE ORNELLA  
 DIEELIS CHRISTOPHE ET LOMBART AURÉLIE  
 DELHEZ AMAURY ET MARTO-SANCHEZ MARGAUX  
 DEKEGEL JEAN-PHILIPPE ET WINDEY MÉLANIE  
 ANTONIO SIMAO ROMEO ET LAFINEUR DELPHINE  
 BRYSSINCK CHARLES ET DEMANET JOCELYNE  
 GUILLAUME LIONEL ET DEBLED SABINE  
 GEERAERTS MICHAËL ET MEULEMANS JULIE  
 LEGRAND BERNARD ET DUTERNE JOHANNE  
 DESIER FRÉDÉRIK ET BISTAFFA LAURENCE

ADAM KEVIN ET MAENE SOPHIE  
 DUMONT PATRICK ET FONTAINE DIANA  
 STERCKX RENAUD ET DECREME PAULINE

### Horaire et coordonnées

Nous aimerions vous rappeler que le service population est accessible du lundi au vendredi de 8h à 17h sans interruption.

De plus, le service est ouvert tous les lundis jusque 19h.

Un service de guichet en ligne existe également et vous pouvez y commander de nombreux documents grâce à votre carte d'identité et un lecteur.

Pour tout renseignement :

Tel - 071/243.240 ou 071/243.214

mail : [population@chatele](mailto:population@chatele)



**SOINS À DOMICILE**  
 INFIRMIÈRES COMMUNALES  
**071/24.32.07**  
 JOIGNABLE MÊME EN SOIRÉE ET LE WEEK-END.



# Nécrologie - AOÛT 2019 À OCTOBRE 2019

22-09 ALEXANDRE JEAN	03-08 DI MARCANTONIO GIUSEPPINA	24-09 MORET GINETTE
17-10 AMICO SALVATORE	18-09 DI PRIMA FILIPPA	24-09 MUKANDAHIRO ANNE-MARIE
17-08 ANTOLINI EZIO	17-10 DRAGONE MADDALENA	12-09 NIHOUL MARIE-JOSÉ
22-10 ARMENTA-RODRIGUEZ ISABEL	17-09 DUTERNE RENÉE	03-09 OP DE BEECK MAËVA
17-08 BAELN PATRICK	10-08 FORÉT JOSÉ	29-08 PACI BIAGIO
12-10 BARAS PATRICK	01-10 FORMALIK CHRISTIANE	01-09 PETIT PATRICK
06-10 BECERRA MANUELA	07-10 FRÉMAL FREDDY	07-09 PISARIC FRANJO
01-09 BERLIÈRE FERNAND	19-10 GIGOT ARLETTE	08-09 PRIEM ZOÉ
28-08 BRANDL EVELYNE	02-10 GRASEELS FREDDY	14-10 RENARD YVONNE
05-09 BRIGANO LAURA	30-08 GÜZEL ALYA	11-08 ROBERT ROGER
18-09 BRUNETTA ARLETTE	13-08 HAGEN JEANNINE	25-09 ROMAIN ANDRÉ
22-10 CANER NIHAT	08-08 HARMAND MARCEL	12-10 ROMMIÉE CLAUDE
20-09 CÉLIS CHRISTIANE	26-10 IOANNIDES MARGUERITA	03-10 ROUSSELET JEAN
13-08 CHARLIER MARGUERITE	21-10 JANSSENS FRANCIS	18-08 ROUSSELLE MICHEL
02-10 CHAUVIER MONIQUE	27-08 JANSSENS JEAN	15-08 SAFAR VLADIMIR
25-08 CLERBOIS ANDRÉ	10-10 KRZEMINSKI ALEXANDRE	14-09 SCHEEPERS ALAIN
27-10 COELST LÉA	07-08 KULA CARMEN	10-09 STEFANI GUISEPPE
24-10 CONTE JACQUES	25-10 LARIVERA GIUSEPPINA	19-08 STÉNUITE PATRICK
25-08 COURBOT CHANTAL	01-09 LAROCHE JOSEPH	24-10 TAGLIAFERRO LOUISA
20-09 CRISI ELÉNA	04-09 LEJEUNE EMILIE	11-09 TESSIER PATRICIA
09-10 CUCHE GISÈLE	31-08 LEMARQUE DENISE	26-10 TILLEMONT JACQUELINE
26-09 CUNCHE JEAN	21-08 LEMPEREUR LUCY	25-09 VALCKE GASTON
08-10 DAEMS INGRID	03-09 LEONARD ROSE	27-09 VANDEN BRANDE ALAIN
21-10 DAL GE' GIULIA	17-10 LIBION LUCY	20-10 VANDERSPIEGEL JEAN
19-08 D'AQUINO ANTONINO	10-08 LIÉGEOIS JONATHAN	21-10 VANDE VELDE ARMANDE
02-10 DEBRUE GABRIELLE	08-08 LIESSENS ERNEST	16-10 VAN HOOF MARIA
28-10 DEBRULLE ANDRÉE	01-10 LOCREL ANDRÉ	13-10 VAN LAERE ROBERT
25-08 DEHU FRANÇOIS	15-10 LOFARI RITA	29-08 VAN LANDEGHEM ROSE
24-08 DELCROIX PHILIPPE	15-09 LONGUEVILLE RIZETTA	10-10 VAN RUYSKENSVELDE ROSE
09-08 DELPIRE ROGER	10-10 LORENT MARTINE	04-08 VAN WYNENDAELE RENÉ
05-08 DEMEYER CARINE	04-08 LOYAERTS LUCIENNE	10-10 VERGAUWEN ROSAMONDE
17-10 DEQUENNE RENÉE	06-10 MAGNÉ ROSE	05-09 WAUTELET ANNIK
21-09 DERENNE JEAN	16-09 MANISE LUCIEN	14-09 WIRGOT CHRISTIAN
18-08 DESMET JOSIANE	22-09 MASSART MADELEINE	11-10 ZACCONE SALVATORE
28-09 DEVILERS DIDIER	25-10 MEURA GEORGETTE	24-09 ZAVARISE FRANCO

## Noces de Platine, Brillant, Diamant, Aigue-Marine, Or

### BRILLANT 65 ANS

FRANCOTTE JOSEPH - DE MAERTELAERE JULIETTE  
MASSET WILLY - MOERENHOUT IRMA

### DIAMANT 60 ANS

SARIYILDIZ HASAN - SARIYILDIZ NAIME  
GEORGES JACQUES - SCULTEUR PAULETTE  
BLAMPAIN CLAUDE - DUTERNE ANNIE  
DEHOX ANDRÉ - SAGET SOLANGE  
DEMARET ALFRED - BRANDI ISABELLA  
CHARLES EMILE - MASY CÉCILE  
MARY LOUIS - DECORTE FERNANDE  
SALETTI LUCIANO - MARTIN LÉONTINE  
MOUCHERON AMOUR - SOYEURT RITA

### AIGUE-MARINE 55 ANS

PIRRONE LORENZO - CAMBIER MICHELINE  
GIULIANI GIULIANO - GROUX FRANÇOISE  
MICHEL FRANCIS - BLONDIAUX CHRISTIANE  
LEROY DANIEL - CORADOSSI LILIANE  
SAINTE MARIE FRANÇOIS - PARIZEL CHANTALE  
MERIMI ABDELAZIZ - MERIMI RAHMA  
GRAVY EUHÈNE - SAUVENAY MICHELINE  
ENCART EMILE - VAN SPITAEI NELLY  
BIREMBAUT FRANZ - FERONT NELLY

GRAUX WILLY - VANDEWIELE JACQUELINE

BERNABE ARTURO - DECOCK ANNIE

BIRON JACQUES - FAUCHET NICOLE

VANDER SEYPEN GUY - CHAUFUREAU CLAUDINE

CHIF ROGER - KAZMIERCZAK JACQUELINE

VILLEM CLAUDE - FLAMAND ANDRÉE

BALDIN GIANNI - BESCHIN MARIA

VIRLEE AIMÉ - COPPE MARIE-THÉRÈSE

IACOVIDIS NICOLAOS - PAGLIALUNGA ANNUNZIATA

WARICHET JACQUES - LEFEVRE ANNE

ZABBARA SANTO - CAES NICOLE

LENOM CHRISTIAN - DEGROOT THÉRÈSE

OLIVIER JEAN - DUVIVIER JEANNINE

BORGHLEVENS ARTHUR - SERNEELS FRANCINE

ROMARIN ELOI - JANSSENS JENNY

SPINIELLO ANTONIO - PIANO FRANCESCA

DACOSSE ALAIN - DELBRASSINE ARLETTE

SERVAIS MARCEL - TASNIER GINETTE

### OR 50 ANS

OCULA LUCIEN - BADA ELISABETH

ROBERT CLAUDE - LAURENT JOËLLE

PARMENTIER CLAUDE - ZERQUE JACQUELINE

NENIN JEAN-CLAUDE - CHARTIER MONIQUE

BOULANGER JEAN-PAUL - LELOUX THÉRÈSE

PEUTEMAN JEAN - DRUART YVETTE

CORTESI ALESSANDRO - DALSASS DOLORÈS

VAN ROSENDAEL ANDRÉ - BADER MARIE

CONTU VITALIO - CONTU INNOCENZA

GUCCIARDO GASPARE - GIOMMONA CAROLINA

MAIT-RABI OMAR - MSITTEF NOUFISSA

HOUREZ JEAN-CLAUDE - LELOUX GENEVIÈVE

VAN MECHELEN JEAN - DEMOULIN SIMONNE

FIEVEZ DANIEL - MASSART ANNIE

DEVOS CHRISTIAN - LOUCHE MARIE-CLAIRE

ALFANO ANTONINO - SCHILLACCI CALOGERA

PEREZ-NUNEZ CESAR - CEOLA NADIA

DELACRE PHILIPPE - LIGOT CLAIRE

BEGUIN MICHEL - HENRY MARIE-JEANNE

CARLET ROMÉO - PAGNANELLI ALFONSINA

VAN HAMME JACQUES - THIRIFAYS ROSE-MARIE

URBANII FRANZ - BLAIMONT DENISE

GODART RAOUL - LAGUERRE MICHÈLE

SCHILTZ JEAN-PAUL - DEMARCHE JACQUELINE

MICHEL ANDRÉ - WILMART CLAUDINE

DUCHENE ROGER - MALOTTEAU RITA

CONTINI MARIO - ZARULLI TERESA

PROSPERI RUANO - ORLANDINI ALBA

LO MANTO FEDELE - DE MAGGIO ANTONIA

JADOUL DANIEL - VERBRUGGEN ELIANE

D'AGRESTA RINALDO - DELMOTTE CAMILLA

MASSAUX GUY - BROSTEAUX LUCIENNE



## Profitez des fêtes de fin d'année en toute sécurité

### Les fêtes sont à nos portes et avec elles, leur lot d'arnaques en tout genre.

Les personnes malveillantes profitent de cette période «féérique» pour proposer des offres saisonnières irrésistibles en profitant de notre distraction lors de l'euphorie de la magie de Noël.

La plus fréquente est l'arnaque lors de vos achats en ligne. Ne plongez pas sur le premier site qui vous proposera des prix défiants toute concurrence! Veillez à vérifier la fiabilité du site Internet avant toute chose en recherchant, par exemple, des avis de précédents acheteurs. Assurez-vous de la visibilité des mentions légales (nom, adresse et numéro de téléphone de l'entreprise). Le paiement sécurisé via PAYPAL peut être un gage de sécurité. N'hésitez pas à contacter le Service client pour vous assurer qu'il existe bien quelque part derrière votre écran.

Les envois de colis étant plus fréquents également en cette période, vous pourriez recevoir un e-mail, un SMS ou un appel vous expliquant que le colis n'a toujours pas été livré, mais que vous pouvez suivre ce dernier en cliquant sur un lien ou en composant un numéro de téléphone surtaxé. Préférez la prise de contact directe avec la société de livraison.

L'idée de faire un don pour égayer les fêtes de personnes dans le besoin ou d'associations caritatives vous inspire? N'hésitez pas, mais restez sur vos gardes en faisant votre don directement sur place ou encore sur le site officiel de l'œuvre concernée.

Il en est de même pour les «Loteries de Noël», arnaque saisonnière par excellence. Un e-mail vous parvient en vous annonçant que vous avez gagné un montant



**EXCEPTIONNEL!** On vous demandera vos coordonnées bancaires pour finaliser le processus et pendant que vous attendez patiemment que cette somme plus que bienvenue en cette période vous parvienne, l'inverse se produira et votre compte sera vidé. Les sondages en échange de cartes cadeaux fonctionnent de la même manière. Lorsque ce dernier est complété, on vous demande les informations liées à votre carte bancaire afin de payer l'Euro symbolique des frais de dossier, mais votre compte sera rapidement piraté.

Pour des achats et des fêtes en toute sécurité, nous vous conseillons de rester sur vos gardes malgré la tentation de vouloir faire plaisir à votre entourage en profitant de «bonnes affaires» qui, au final, mettront à mal vos fêtes de fin d'année. Faites preuve de bon sens, lisez attentivement toute information qui vous parvient et gardez à l'esprit que votre organisme financier ne vous enverra **JAMAIS** un e-mail vous demandant des informations confidentielles par rapport à votre compte en ligne.

### OPÉRATION VIGILANCE POUR SÉCURISER NOS COMMERCES ET NOTRE POPULATION

En cette période de fin d'année, les risques sont plus nombreux. Face à ce constat, notre Zone de Police AISEAU-PRESLES/CHÂTELET/FARCIENNES, ainsi que les zones de police de GERMINALT (Gerpennes/Ham-Sur-Heure Nalines et Thuin) et BRUNAU (Fleurus, Pont-à-Celles et Les Bons Villers), s'associent une nouvelle fois pour l'opération «VIGILANCE».

Concrètement, des patrouilles surveilleront les alentours des banques et commerces. En cas d'infraction ou d'agissements suspects, même dans une zone voisine, elles peuvent rapidement converger vers le lieu concerné. Dans certains cas, les forces de l'ordre vont aussi directement au contact des commerçants afin de leur prodiguer des conseils en matière de sécurité.

L'opération en est déjà à sa seizième édition. Pour Éric Paulus, Chef de corps de notre Zone de Police, elle a fait ses preuves : «Durant cette période, nous constatons qu'il y a très peu de faits infractionnels comme par exemple, des vols avec violence. Nos équipes seront particulièrement présentes sur le terrain en journée et

en soirée, notamment au moment de la fermeture des commerces. »

Certains jours, les patrouilles pourront compter sur le soutien de l'hélicoptère de la Police Fédérale. L'opération «VIGILANCE» se terminera officiellement le cinq janvier afin de couvrir la première semaine des soldes d'hiver, ce qui ne signifie évidemment pas la fin de la présence policière à proximité des commerces et des banques.



▶ Eric Paulus, Chef de Corps de la Zone de Police

## Tester la présence de radon dans votre habitation

Comme chaque année, Hainaut Vigilance Sanitaire (Province de Hainaut) organise une campagne de détection du radon entre le 1er octobre et le 31 décembre. Cette campagne est menée conjointement avec les autres Provinces wallonnes, la Région Bruxelloise et l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire.

### Pourquoi doser le radon dans votre habitation ?

Le radon est un gaz radioactif présent naturellement dans le sous-sol et il peut s'infiltrer et s'accumuler dans les habitations. **Son inhalation peut provoquer le cancer du poumon** (c'est la deuxième cause connue de cancer pulmonaire après le tabac).

Sa présence est indétectable sans un appareillage spécifique (pas d'odeur, pas de signe particulier et pas de symptôme). C'est la raison pour laquelle Hainaut Vigilance Sanitaire conseille fortement les citoyens à réaliser une détection préventive.

La mesure préventive du radon concerne tous les citoyens et surtout ceux qui habitent au niveau d'un rez-de-chaussée ou d'un sous-sol (le radon n'est

généralement pas en concentration importante dans les étages).

**La présence de radon n'est pas une fatalité!** On peut généralement l'éliminer en améliorant le renouvellement d'air de la maison et parfois en colmatant les voies d'entrées (fissures, passage de tuyau de chauffage...). Dans les zones riches en radon, on peut aussi prévenir le risque d'exposition en plaçant une membrane spécifique avant la construction (membrane pare-radon).

Il vous est possible de **commander un détecteur** et de trouver des informations précises sur le radon en consultant le site [www.actionradon.be](http://www.actionradon.be) ou en téléphonant au 065/403.610. Le service coûte 20 euros. Il comprend le coût du détecteur, son analyse, mais aussi une expertise à votre domicile lorsque le résultat de la mesure est élevé (supérieur à 600 Bq/m<sup>3</sup>).



► Daniel Vanderlick, Bourgmestre